

Paris, le 3 décembre 2009

**La Conférence des Grandes Ecoles signe la déclaration de Berlin  
sur le Libre Accès à la Connaissance en Sciences exactes, Sciences de la vie,  
Sciences humaines et sociales**

Lors de la conférence Berlin 7 qui vient de s'ouvrir à la Sorbonne et qui réunit près de 200 participants, la CGE a signé la déclaration de Berlin. Rédigée en 2003, elle vise à « *promouvoir un Internet qui soit un instrument fonctionnel au service d'une base de connaissance globale et de la pensée humaine, et à définir des mesures qui sont à envisager par les responsables politiques en charge de la science, les universités, les institutions de recherche, les agences de financement, les bibliothèques, les archives et les musées* ».

Cet engagement de la CGE dans la problématique des archives ouvertes a été lancé en 1989 avec la création de la **base de données THESA**, qui répertorie les thèses en cours (plus de 11000 actuellement) dans les laboratoires des grandes écoles et s'adresse tant aux milieux universitaires qu'aux entreprises.

Il a été renforcé lors du séminaire annuel de la CGE tenu à Nancy en octobre 2007, dont l'un des ateliers portait sur le thème : « **Accès à l'information scientifique et technique, production et partage de savoirs : Les Grandes Écoles face aux enjeux des nouveaux modes de communication** ».

**Onze axes de travail**, qui sont actuellement développés par la commission Recherche et Transferts de la CGE, présidée par Alain Storck et son groupe Information-Documentation, y ont été définis, parmi lesquels :

- **La promotion d'une réflexion collective sur les Archives ouvertes et les indicateurs de la recherche** (problématique de l'évaluation de la production scientifique des chercheurs et enseignants chercheurs).
- **Le développement d'une politique harmonisée de signature des publications** préservant la visibilité des établissements conjointement avec celle de leurs partenaires universitaires de site (signature équitable et robuste, non critiquable à l'échelle internationale).
- **La promotion d'une éducation globale à la société de l'information et de la connaissance et la construction d'une boîte à outils méthodologiques** (logiciels de détection, modules de formation, contrats d'édition...) accessible aux Grandes Ecoles.
- **La conception d'une Charte éthique de l'information** (valeur, création, usages, propriété, diffusion) adaptée aux Grandes Ecoles. Celle-ci sera signée prochainement.

- ***L'organisation en réseau des ressources documentaires en sciences de l'ingénieur, du management...*** (portail, bases de données).

Dans l'allocution qu'il a prononcée à l'ouverture de Berlin 7, Alain Storck a rappelé que les problématiques posées par les nouveaux modes de production scientifique et de diffusion constituent un enjeu majeur pour la communauté des Grandes Ecoles, dont les spécificités en sciences de l'ingénierie et sciences du management doivent être valorisées dans le cadre du processus global d'évolution vers le libre accès.

**Contact :** **Christine CASSABOIS** (Tél : 01.41.43.72.85 – mél : ccassabois@noirsurblanc.com)  
**Brigitte POREE** (Tél : 01.46.34.77.63 – mél : brigitte.poree@cge.asso.fr)  
**Alain STORCK** (Tél: 04 72 43 81 14 - mél alain.storck@insa-lyon.fr)